

Objet : Avenant n°3 - Affaire 21S0044 Réhabilitation et extension de la Scène Nationale de La Rose des Vents - Lot 14 : Réseaux scéniques et équipements audiovisuels

N° : VA_DEC2025_119
Service : Marchés Publics

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu les articles L2194-1 2°, R2194-2 et R2194-3 du Code de la commande publique;

Vu l'avis de la commission d'appels d'offres du 16 décembre 2024.

décidons

De conclure avec la société MANGANELLI TECHNOLOGY, située à MARCQ-EN-BAROEUL (59700), l'avenant n°3 du lot 14 Réseaux scéniques et équipements audiovisuels du marché Réhabilitation et extension de la scène nationale de la Rose des Vents afin de prendre en compte l'ajout de prestations supplémentaires devenues nécessaires pour un montant de 25 863,00 € HT.

Montant initial du marché : 631 544,50 € HT

Avenant n°1 : Avenant sans incidence financière

Avenant n°2 : Prolongation du délai d'exécution des travaux

Avenant n°3 : 25 863,00 € HT soit une augmentation du montant initial de 4,10%

Nouveau montant du marché : 657 407,50 € HT

Imputation budgétaire : C/OP 201901 – 2313 024 2200 SFROSE

Politique publique (domaine-action-activité) : 13.1.1 Soutien aux institutions culturelles (Rose des vents, Musée d'Art Moderne)

Fait à Villeneuve d'Ascq
le mardi 11 février 2025

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20250101-209217-AU-1-1
Date AR Préfecture : jeudi 13 février 2025